

A l'occasion de la publication
du dernier numéro de
Confluences Méditerranée,
consacré aux

Régimes politiques et droits humains au Maghreb

La revue Confluences Méditerranée et
les groupes parisiens d'Amnesty
International vous convient à une
conférence-débat
autour de **Lahouarri Addi**, professeur
de sociologie à l'IEP de Lyon,

avec la participation de :

- **Salah-Eddine Sidhoum**, chirurgien, défenseur algérien
des droits de l'Homme, et **Lise Martinet**, spécialiste de
l'Algérie au sein d'Amnesty France

- **Marguerite Rollinde**, sociologue, chercheur Maroc à
l'Institut Maghreb-Europe et **Francis Perrin**, ancien
président d'Amnesty France,

- **Sadri Khiari**, membre fondateur du Conseil National pour
les Libertés en Tunisie et **Francoise Leys**, responsable
Tunisie au sein d'Amnesty France.

Lundi 11 octobre 2004 à 20h00

Théâtre du Lucernaire
53 rue Notre Dame des Champs
75006 Paris

M° Vavin, Notre Dame des Champs

Entrée libre

www.amnesty.asso.fr/paris , 06 74 36 68 21

www.ifrance.com/Confluences, 01 43 58 22 64

« Les régimes politiques du Maghreb sont confrontés à l'usure du pouvoir et au déclin de la légitimité historique qui leur a servi de fondement depuis les indépendances. Investis dans les années 1960 de la triple mission de construire l'Etat, de développer l'économie et de moderniser la société, ils avaient fait taire toute opposition pour que l'administration puisse réaliser ces tâches d'édification nationale. Cinq décennies après la fin de l'ère coloniale, le bilan en terme de développement économique et social paraît maigre et le pouvoir exécutif fonctionne toujours sans contrepoids institutionnel. Il ne rend compte ni au Parlement - réduit à une chambre d'enregistrement issu d'élections truquées - ni à la justice dont l'autonomie est virtuelle. L'Etat se réduit alors à une administration dépassée par l'énormité de la tâche et à des services de police chargés de réprimer la contestation. Allant de la dispersion violente de manifestations à la détention arbitraire accompagnée de torture et parfois de disparitions, la répression est le plus souvent menée en dehors du cadre de la loi et marquée par des violations répétées de droits de l'Homme.

Dans les trois pays, les changements annoncés par la destitution de Bourguiba en 1987 en Tunisie, par les émeutes d'octobre 1988 en Algérie et par l'avènement de Mohamed VI en 1999 au Maroc n'ont pas opéré la rupture avec les anciens régimes. Il y a eu çà et là réaménagement du discours, mais nulle part la transition démocratique n'a été enclenchée et menée à son terme. » *Lahouarri Addi*

L'Algérie est confrontée à un grave problème d'impunité pour des crimes contre l'humanité commis depuis 1992 par des groupes armés, par les forces de sécurité et par des milices armées par l'État. Des dizaines de milliers de personnes ont été tuées, sans qu'il y ait eu d'enquête à ce sujet. La situation des familles des milliers de personnes enlevées par des groupes armés au cours de la dernière décennie, dont les corps n'ont jamais été retrouvés, est aussi particulièrement douloureuse.



En dépit de progrès récents dans le domaine des droits humains, **le Maroc** refuse toujours de réagir aux allégations persistantes de torture et de mauvais traitements. Au centre de Témara, les personnes détenues ont été mises au secret, parfois pendant plusieurs mois : des prisonniers ont été interrogés menottés et les yeux bandés, certains dénudés ou suspendus au plafond dans des positions douloureuses. D'autres ont fait état de passages à tabac ou de menaces d'arrestation et de viol de leur épouse ou de leurs proches de sexe féminin. Certains détenus ont été condamnés à mort après des procès manifestement inéquitables.

Plusieurs défenseurs des droits humains en **Tunisie** ont payé un lourd tribut pour avoir dénoncé la privation de soins médicaux des « politiques ». Plusieurs centaines de prisonniers politiques, notamment des prisonniers d'opinion, sont toujours privés de liberté dans ce pays.